

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site		Numéro	T0C178
Adresse du site	20, rue Leblanc	Hauteur	R+8 (34.64m)
Bailleur de l'immeuble	Public APHP	Destination	Hôpital
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	29/08/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/09/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/10/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 40°, 170° et 260°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° < 4V/m - 170° < 4V/m - 260° < 5V/m 5G (3500): 40° < 4V/m - 170° < 4V/m - 260° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	38.14m pour les antennes à faisceau fixe 39.04m pour celles à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

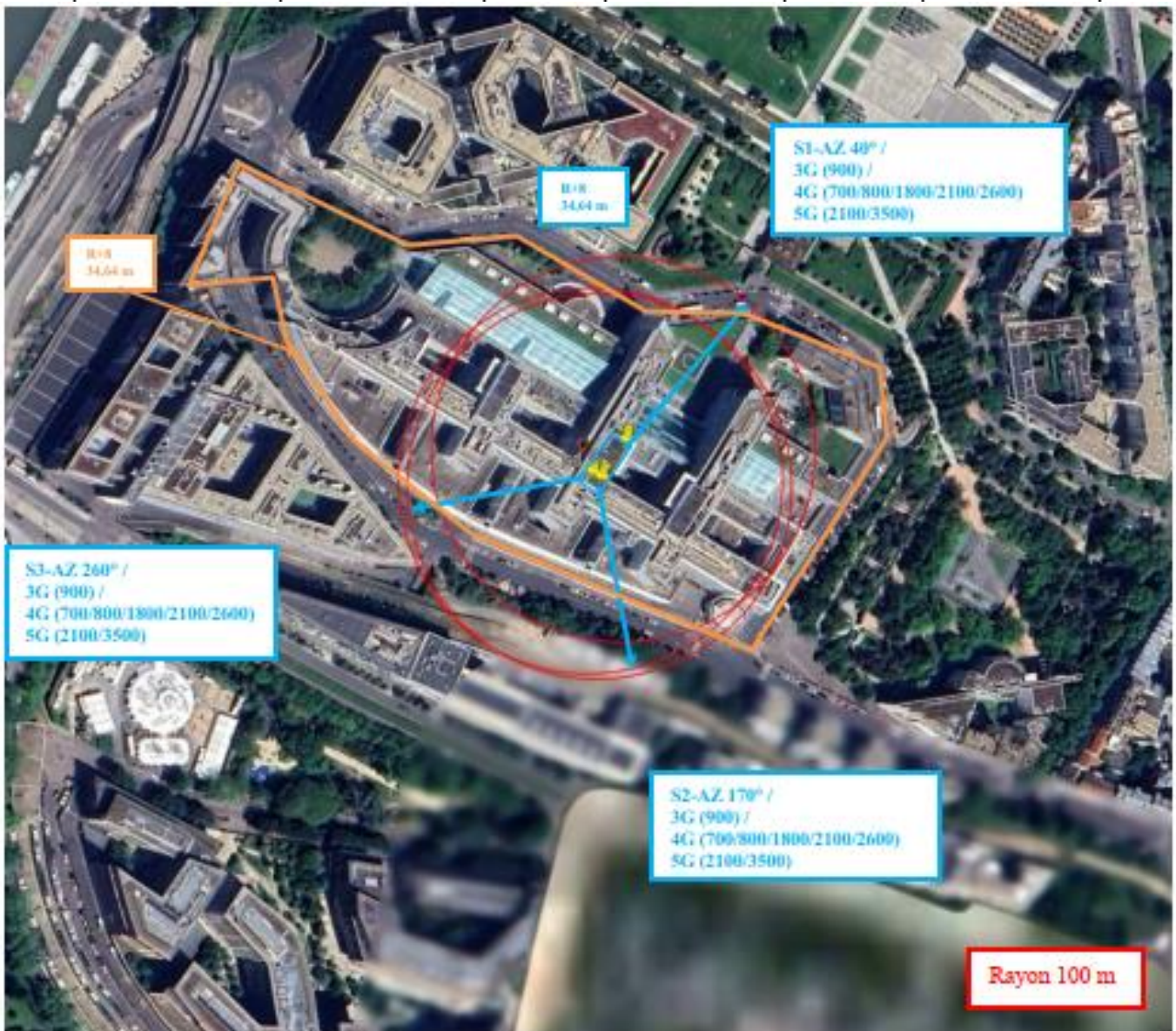
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixés sur mât.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

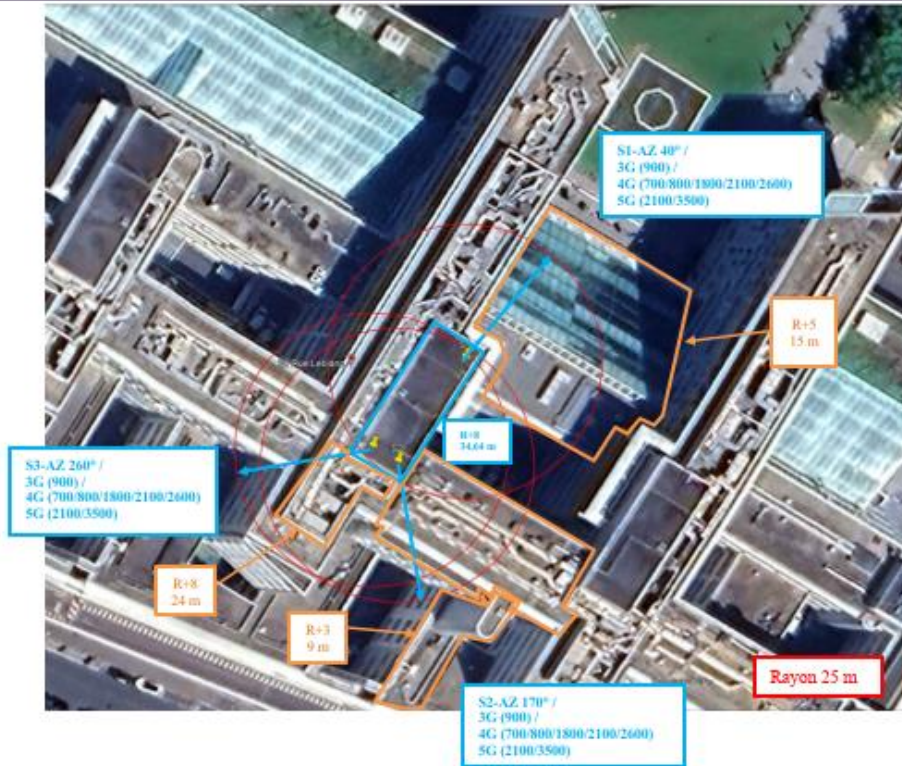
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	20 RUE LEBLANC	34.64 m	OUI	0 m	< 1





Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE LEBLANC 75015 PARIS--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 40°	Azimet 170°	Azimet 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	31.5 m	31.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimet 260°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE LEBLANC 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	31.5 m	31.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### a. Azimut 40°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :





**Vue des Azimuts****Azimut 40° :****Azimut 170° :****Azimut 260° :**